

École obligatoire

L'école obligatoire offre aux enfants une formation de base. Elle leur permet de poursuivre des études. Les écoles publiques sont gratuites.

Inscrire un enfant

Les communes ou le canton sont responsables du fonctionnement des écoles publiques.

Pour inscrire votre enfant:

Inscription au jardin d'enfants ou à l'école primaire

- Pour les enfants à Basel-Stadt: écoles publiques de Basel-Stadt
- Pour les enfants à Riehen: école communale de Riehen
- Pour les enfants à Bettingen: école communale de Bettingen

Inscription à l'école secondaire:

- Écoles publiques de Basel-Stadt

Degrés d'enseignement

L'école obligatoire est constituée de trois niveaux consécutifs:

- Le jardin d'enfants (Kindergarten) dure 2 ans.
- L'école primaire (Primarschule) dure 6 ans. Votre enfant a besoin d'un accompagnement spécialisé ou a des capacités particulières? Dans ce cas, vous recevrez le soutien nécessaire.
- L'école secondaire (Sekundarstufe I) dure 3 ans. Il existe trois différents types de scolarité (A-Zug, E-Zug, P-Zug). La difficulté change en fonction du type de scolarité.
- L'allemand n'est pas la langue maternelle de votre enfant? Dans ce cas, un soutien particulier lui sera proposé à tous les niveaux.

Enseignement de la langue et de la culture d'origine (LCO)

En plus de l'école obligatoire, les enfants peuvent suivre des cours sur la langue et la culture d'origine (LCO, Heimatische Sprache und Kultur, HSK). Ils apprennent la langue et peuvent mieux la comprendre, la parler, la lire et l'écrire. Ils en apprennent par exemple plus sur l'histoire, la géographie, les fêtes et les traditions de leur pays d'origine. Nous recommandons ces cours. Ils sont facultatifs et généralement payants.

Écoles publiques / privées

Les écoles publiques sont gratuites. Les garçons et les filles y suivent l'enseignement en commun. L'enseignement est confessionnellement neutre. La plupart des enfants et des jeunes (95%) suivent leur scolarité obligatoire dans une école publique. Il existe également des écoles privées. Si vous souhaitez envoyer votre enfant dans une école privée, vous devez payer les frais vous-même.

Droits et devoirs des parents

L'école doit vous informer de ce que votre enfant y fait et de ses performances. Vous aurez donc des entretiens avec le corps enseignant. L'école organise aussi des réunions de parents où le corps enseignant informe l'ensemble des parents d'une classe. Des sessions d'informations sur l'école ont également lieu. Si votre enfant va à l'école, vous devez participer à ces entretiens et événements. Vous êtes responsable de vous assurer que votre enfant va à l'école régulièrement.

Votre enfant devra peut-être manquer l'école, par exemple parce qu'il ou elle est malade. Dans ce cas, vous devez en informer l'école. Vous devez aussi vous assurer que votre enfant fait ses devoirs. Vous pouvez l'aider et lui demander ce qu'il ou elle a fait à l'école. Et vous pouvez contrôler régulièrement ses devoirs. Vous lui montrez ainsi votre intérêt.

Si vous ne connaissez encore pas bien le système éducatif suisse, vous pouvez participer à une session d'information. Certaines sont spécialement organisées pour les personnes qui viennent d'arriver en Suisse. Elles se tiennent souvent dans une autre langue que l'allemand.

Questions / Soutien

Si vous avez des questions concernant l'école, vous devriez toujours commencer par parler à l'enseignant ou à l'enseignante. Cette personne est aussi là pour vous si vous avez besoin de soutien. Peut-être a-t-elle l'impression que votre enfant a besoin de quelque chose. Ou peut-être a-t-elle une question concernant votre enfant. Dans ce cas, elle s'adressera d'abord à vous. La bonne collaboration entre les parents et le corps enseignant est essentielle.

Votre enfant a peut-être des problèmes psychologiques ou sociaux. Le service de psychologie scolaire (Schulpsychologischer Dienst) est là pour vous aider, vous et votre enfant. Cette aide est gratuite.

Plus d'informations (liens, adresses, aide-mémoires, brochures)

www.hallo-baselstadt.ch/fr/ecole-et-formation/ecole-obligatoire